

SARL 7 ET 27 CONSEILS au capital de 1 000 euros
Siège social : 43 RUE BERTRAND DE BORN
34080 MONTPELLIER
RCS : 81982838500016

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Démission de gérant

En date du 7 mai 2026, à 14 hrs, au 43 rue Bertrand de Born

Les associés de la société SARL 7 ET 27 CONSEILS au capital de 1 000 euros ont tenu une assemblée générale ordinaire après avoir été convoqués par le gérant.

Associés présents : Rey Hélène, domiciliée 43 rue Bertrand de Born – 34080 Montpellier

Madame Catherine Pons préside l'assemblée. Elle constate que l'ensemble des associés présents ou se faisant représenter est propriétaire de 98 parts sociales, que le quorum exigé par les statuts est atteint et que l'assemblée peut valablement délibérer.

Elle tient à la disposition des associés les pièces suivantes :

- le texte de la résolution soumise aux associés.

Elle rappelle que l'assemblée doit délibérer sur la question suivante : Remplacement de gérant

Première résolution

L'assemblée décide de nommer Hélène Rey, domiciliée 43 rue Bertrand de Born, 34080 Montpellier, en tant que gérant de la société en remplacement de Madame Catherine PONS, gérant démissionnaire pour une durée indéterminée, à compter du 1^{er} juin 2026.

L'intéressée déclare qu'elle accepte cette fonction et qu'elle n'a fait l'objet d'aucune décision judiciaire lui interdisant de l'exercer.

Les associés ont donné à Hélène Rey quitus pour sa gestion.

En conséquence, l'article 16 des statuts a été modifié.

Les frais engagés par le gérant dans l'intérêt de la société lui seront remboursés sur justificatifs.

L'assemblée adopte cette résolution par 1 voix « pour » sur 1 voix.

Deuxième résolution

L'assemblée donne tous pouvoirs au gérant pour remplir les formalités de publicité de la présente nomination.

L'assemblée adopte cette résolution par 1 voix « pour » sur 1 voix.

Toutes les questions inscrites à l'ordre du jour ayant été examinées et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 14h30

Il a été dressé le présent procès-verbal de tout ce qui précède.

Fait à Montpellier le 7 mai 2026

Signature associé

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'H' followed by a cursive flourish.

Signature nouvelle gérante

A handwritten signature in black ink, identical to the one of the associated person, consisting of a stylized 'H' followed by a cursive flourish.